




JOURNAL

de la trente-septième session de la Conférence de la FAO

FAO, Rome, 25 juin – 2 juillet 2011

Suivez-nous sur Twitter 

AVIS AUX PARTICIPANTS

Documents de la Conférence

Les documents de la Conférence sont affichés à l'adresse <http://www.fao.org/bodies/conf/c2011/fr/>. Ils seront également disponibles pendant la Conférence, en nombre très limité, au comptoir des documents du Centre coréen des services de conférence (bâtiment A, 1^{er} étage).

Déclarations

Le temps de parole étant limité, les orateurs disposeront de **cinq minutes** pour leurs interventions. Lorsqu'un représentant ou un observateur aura épuisé son temps de parole, le Président le rappellera à l'ordre.

Déclarations écrites des chefs de délégation en séance plénière

Afin de garantir l'interprétation exacte des discours et la publication en temps utile des comptes rendus *in extenso*, il est demandé aux délégations de bien vouloir communiquer la version électronique de leur déclaration (au format MS-Word ou PDF) à Conference-Statements@fao.org au moins une heure à l'avance. Le nom de la délégation et celui de l'orateur doivent être indiqués en haut de la première page dans l'une des langues suivantes: anglais, espagnol ou français.

Sachant que les comptes rendus *in extenso* doivent être rédigés dans des délais très courts, il est préférable que les textes soient communiqués par courrier électronique. Les orateurs ne pouvant utiliser ce moyen de communication sont priés de bien vouloir envoyer par télécopie au numéro (+39) 06-89280554, ou de déposer au bureau A-273E dès que possible, en neuf (9) exemplaires, le texte écrit de la déclaration qui sera prononcée par le chef de délégation, pour qu'il soit distribué aux interprètes et aux équipes chargées des comptes rendus *in extenso*.

Les travaux se dérouleront en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe. Si un orateur souhaite faire une déclaration dans une autre langue, sa délégation doit fournir au Secrétariat un texte écrit dans l'une des six langues précitées. La délégation concernée devra également mettre à la disposition du Groupe de l'interprétation (bureau A-273E, tél. (+39) 06-57052485) une personne qui connaisse à la fois la langue dans laquelle la déclaration est prononcée et la langue dans laquelle elle a été traduite, afin d'assurer la synchronisation entre l'orateur et l'interprète.

Les participants qui souhaitent mettre des exemplaires de leur déclaration à la disposition des participants de la Conférence devront en déposer le nombre voulu au comptoir des documents situé au Centre coréen des services de conférence (bâtiment A, 1^{er} étage, entrée des salles Rouge et Verte).

Liste provisoire des participants

Un nombre limité d'exemplaires de la liste provisoire des participants sera disponible à partir du mardi 28 juin 2011 dans l'après-midi au comptoir des documents du Centre coréen des services de conférence (bâtiment A, 1^{er} étage), uniquement à des fins de vérification de l'exactitude des noms. Les participants sont invités à soumettre toute correction ou modification à apporter à cette liste au

comptoir des documents du Centre coréen des services de conférence en vue de leur insertion dans la liste définitive, qui figurera dans le rapport final de la Conférence sous la forme d'une annexe consultable sur le site web de la Conférence. Les délégués qui ne l'ont pas encore fait sont invités à s'inscrire auprès du Centre des inscriptions de la Turquie, situé au rez-de-chaussée du bâtiment A.

Système de vote électronique

La Salle plénière de la FAO est équipée d'un système de vote électronique. Ce système peut être utilisé: a) pour établir le nombre de délégations présentes dans la salle (afin de vérifier si le quorum est atteint); b) pour procéder au vote sans enregistrer les noms des votants (ce qui équivaut à un vote à main levée); et c) pour procéder à un vote par appel nominal et fournir par la suite une liste des délégations ayant voté « pour » ou « contre » ou s'étant abstenues.

Ce système ne peut pas être utilisé pour les votes à bulletin secret, notamment pour les élections. Il est procédé aux scrutins secrets selon les dispositions en vigueur, à l'aide de scrutateurs, bulletins de vote, isolements, urnes et salle de dépouillement. Le résultat de chaque scrutin est affiché sur deux grands panneaux électroniques disposés dans la Salle plénière. Un document écrit officiel indiquant le résultat du scrutin est remis au Président et au fonctionnaire électoral pour qu'ils le certifient.

Élection des membres du Conseil

Les formulaires de **présentation de candidatures** sont annexés au document **C 2011/11**, à l'intention des États Membres qui souhaitent être élus au Conseil. Tous les formulaires doivent être remplis et signés par le délégué du pays candidat à l'élection au Conseil et par deux délégations qui proposent sa candidature et n'appartiennent pas nécessairement à la même région que le pays candidat.

Ces formulaires doivent être remis au Bureau du Secrétaire général de la Conférence (bureau A139) **le lundi 27 juin 2011 à 12 heures** au plus tard.

Conformément à l'article XXII, paragraphe 10, alinéa g), du Règlement général de l'Organisation, les candidats qui sont battus lors de l'élection destinée à pourvoir le ou les sièges devenant vacants au cours de la première année civile figurent parmi les candidats au siège ou aux sièges devenant vacants à la fin de la deuxième année civile, à moins qu'ils ne se désistent.

Salles à l'usage des réunions bilatérales

Un nombre limité de salles sera mis à la disposition des délégations, par tranches d'une heure, pour les réunions bilatérales (prière de s'adresser au bureau A231, poste 55979 ou 52461).

Réunion informelle à l'intention des observateurs d'organisations internationales non gouvernementales

Le Bureau de la communication et des relations extérieures (OCE) tiendra une réunion d'information à l'intention des observateurs d'organisations internationales non gouvernementales assistant à la trente-septième session de la Conférence. Cette réunion se tiendra le samedi 25 juin 2011 de 9 h 30 à 12 h 30 dans la Salle des Philippines (C277).

Célébration de l'éradication de la peste bovine

Le Programme mondial d'éradication de la peste bovine (GREP) est un mécanisme de coordination international qui a été lancé en 1994 à la FAO pour promouvoir l'éradication de la peste bovine dans le monde et vérifier la disparition de cette maladie. La campagne touche à sa fin: en juin 2011 la peste bovine sera la première maladie animale éradiquée par l'homme. De plus amples informations sur le programme GREP sont disponibles à l'adresse: <http://www.fao.org/about/features/70551/fr/>.

En reconnaissance de ce succès éclatant remporté par la communauté internationale, une cérémonie au cours de laquelle sera dévoilée une plaque qui commémorera l'éradication mondiale de la peste bovine aura lieu le samedi 25 juin à 8 h 30 dans la Salle plénière.

Une déclaration officielle présentée conjointement par la FAO et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) au titre du point 14 de l'ordre du jour de la Conférence sera adoptée en Commission I (salle Verte) dans la matinée du mardi 28 juin.

Une exposition se tiendra dans la Salle des drapeaux du 25 juin au 2 juillet.

Conférence respectueuse de l'environnement

Les participants sont invités à prendre connaissance des mesures suivantes, destinées à limiter l'impact sur le climat: services:

- Recyclage. Mise à disposition de poubelles sélectives avec codes couleur.
- Réduction de la consommation d'eau en bouteille et des déchets en plastique. Utilisation de bouteilles réutilisables (en vente au Groupement d'achats) à remplir aux nouvelles fontaines, qui proposent eau plate et eau gazeuse.
- Les documents de la Conférence et du Conseil ont été imprimés recto verso sur du papier 100 pour cent recyclé, en nombre limité d'exemplaires.
- Les participants sont encouragés à consulter les documents en ligne et à ne demander des copies imprimées qu'en cas d'absolue nécessité.
- Pour toute impression, il est recommandé d'utiliser les imprimantes de la Conférence qui sont réglées sur la fonction recto verso et approvisionnées en papier écologique.

Urgences médicales

En cas d'urgence médicale, les participants peuvent appeler le 30 à partir des téléphones internes ou le numéro 06-57053400 de l'extérieur de la FAO. Pour tout autre service d'ordre médical, les participants peuvent appeler le poste 53577 à partir des téléphones internes (ou le numéro 06-57053577 de l'extérieur de la FAO). Ils peuvent aussi se rendre directement au Service médical (bâtiment B, 1^{er} étage) pendant les heures de travail de la Conférence.

En dehors des heures de travail, les participants ayant besoin d'une assistance médicale d'urgence sont invités à appeler le 118 ou *Guardia Medical/Doctors-on-Call* au 06-570600 ou encore à s'adresser au médecin de leur hôtel.

Voyages (réservation et confirmation des vols)

L'agence Carlson Wagonlit Travel (CWT) est l'agence de voyage officielle pour la Conférence. Ses bureaux, situés au rez-de-chaussée du bâtiment D (bureau D074), sont ouverts de 9 heures à 17 heures.

Pour tout complément d'informations, les participants peuvent s'adresser à l'agence CWT par téléphone au poste 55970 (ou, de l'extérieur, au 06-57055970) ou par courriel: faotravel@cwtbook.it.

En dehors des heures d'ouverture, l'agence CWT offre un service de permanence 24 heures sur 24 auquel s'adresser en cas d'urgence (téléphone: 800-871932 depuis l'Italie ou (+44) 208-7579000 depuis tout autre pays).

Restauration

Les possibilités de restauration au Siège de la FAO sont les suivantes (service

réduit le dimanche 26 juin; pour plus d'informations, veuillez consulter le Journal de ce jour):

- **Cafétéria** – sur la terrasse (bâtiment B, 8^e étage): de 11 h 45 à 14 h 30.
- **Restaurant de la FAO** (menu à la carte) (bâtiment C, 8^e étage): poste 56823 (ou 06-57056823 depuis l'extérieur) de 12 heures à 14 h 30.
- **Polish Bar** (bâtiment A, rez-de-chaussée) (**accès réservé aux délégués**): de 7 h 30 à la fin de la dernière séance du jour.
- **Bar B** (bâtiment B, 8^e étage): de 8 h 30 à 15 heures.
- **Blue Bar (ou Bar C)** (bâtiment C, 8^e étage): de 7 h 30 à 17 heures.
- **Bar D** (bâtiment D, rez-de-chaussée): de 7 h 30 à 17 heures.

Paiements acceptés uniquement en Euros. Les cartes Bancomat et les cartes de crédit sont acceptées au restaurant, au « Polish Bar » et au « Blue Bar ».

Des distributeurs automatiques de boissons et d'en-cas et des fontaines à eau sont situés en divers points à l'intérieur des bâtiments.

Opérations bancaires et change

- La *Banca Intesa San Paolo*, située au rez-de-chaussée du bâtiment B, est ouverte de 8 h 35 à 16 h 35.
- La *Banca Popolare di Sondrio*, située au rez-de-chaussée du bâtiment D (D016), est ouverte de 8 h 30 à 16 h 30.

Les banques sont ouvertes tous les jours sauf le dimanche 26 juin.

Des distributeurs automatiques de billets sont situés à l'entrée des deux banques et à l'entrée du bureau de Poste, qui se trouve à gauche des bureaux de la *Banca Intesa San Paolo*.

Service WiFi et internet

Les participants à la Conférence auront accès au service Internet sans fil (WiFi) dans la Salle plénière, dans les salles Verte et Rouge, ainsi que dans d'autres salles de réunion, et à leur proximité. Pour profiter de ce service, ils doivent être munis d'un ordinateur portable ou d'un appareil électronique de poche équipé d'un dispositif de connexion aux réseaux locaux sans fil conforme aux normes 802.11b ou 802.11g. Le réseau, le nom d'utilisateur et le mot de passe à utiliser sont les suivants:

Réseau: **Guest_Internet**
 Nom d'utilisateur: **visitor**
 Mot de passe: **2go2web**

Des points Internet sont à la disposition des participants dans l'Atrium, situé au rez-de-chaussée entre le bâtiment A et le bâtiment B. Les ordinateurs disposés dans cette zone sont connectés à Internet et peuvent être utilisés pour accéder aux comptes personnels de messagerie électronique et naviguer sur le site Web de la FAO.

Salle de prière

Une salle de prière est à la disposition des participants à la Conférence (bureau A250 Ter).

Vestiaire

Le vestiaire se trouve dans l'Atrium, situé au rez-de-chaussée entre le bâtiment A et le bâtiment B.

Casiers - Centre coréen des services de Conférence (bâtiment A, 1^{er} étage)

Il est demandé aux délégués de s'abstenir de distribuer des documents dans les salles de réunion pendant la Conférence. Il est possible de laisser des documents destinés à d'autres délégations au Centre coréen des services de Conférence, situé à l'entrée des salles Rouge et Verte. Les délégués sont priés de relever régulièrement le contenu de leur casier.

Parc de la FAO

Le parc situé devant le bâtiment A a été planté au début des années 50. Au fil des

ans, il s'est enrichi de nouveaux arbres et d'autres plantes. Le parc rénové, qui a été inauguré en 2009 lors de la dix-neuvième session du Comité des forêts, offre un espace extérieur commun à l'usage des participants à la Conférence et du personnel de la FAO.

Manifestation spéciale

DATE	HEURE	MANIFESTATION	SALLE
Samedi 25 juin 2011	8 h 30 - 9 h 30	Cérémonie de dévoilement de la plaque commémorant l'éradication de la peste bovine	Salle plénière (bâtiment A, 3 ^e étage)

Manifestations parallèles

Les manifestations parallèles qui se dérouleront pendant la Conférence sont les suivantes:

DATE	HEURE	MANIFESTATION	SALLE
Samedi 25 juin 2011	13 heures - 14 h 30	Présentation de la publication de la FAO « Produire plus avec moins »	Salle de l'Iran (B016)
Lundi 27 juin 2011	13 heures - 14 h 30	Événement organisé par les États-Unis sur <i>Le rôle des femmes dans le développement agricole</i>	Salle de l'Autriche (C237)
	13 heures - 14 h 30	Cérémonie de signature d'une Déclaration d'intention entre l'Union européenne et les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome sur la coopération programmatique en matière de sécurité alimentaire et de nutrition	Salle de l'Iran (B016)
Mardi 28 juin 2011	13 heures - 14 h 30	Préparatifs de la FAO en vue de la Conférence Rio+20 - une économie plus verte grâce à l'agriculture	Salle de l'Iran (B016)
Mercredi 29 juin 2011	13 heures - 14 h 30	Financements innovants en faveur du développement	Salle du Roi Fayçal (D263)
Jeudi 30 juin 2011	13 heures - 14 h 30	Séance d'information sur le Système multilatéral du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le Protocole de Nagoya de la Convention sur la diversité biologique - vers une mise en œuvre harmonieuse après la quatrième session de l'Organe directeur tenue à Bali	Salle de l'Iran (B016)
	13 heures - 14 h 30	Manifestation parallèle des organisations internationales non gouvernementales sur les femmes dans l'agriculture	Salle des Philippines (C277)
Vendredi 1 ^{er} juillet 2011	13 heures - 14 h 30	Manifestation organisée par le Forum rural mondial sur le projet de célébration d'une année internationale de l'agriculture familiale	Salle des Philippines (C277)
Samedi 2 juillet 2011	10 heures - 11 heures	Cérémonie de remise de la contribution de l'AFC (<i>Asian Football Against Hunger</i>) au Directeur général	Salle de l'Iran (B016)

Fonctions de responsabilité au sein de la Conférence

Président de la Conférence	A-382	57043 / 52075
Président de la Commission I	A-366	57148 / 57149
Président de la Commission II	A-367	57150 / 57151
Président de la Commission de vérification des pouvoirs	A-330	57020 / 57021
Président du Comité des résolutions	A-330	57020 / 57021
Président indépendant du Conseil	A-381	57045 / 54061

Secrétariat de la trente-septième session de la Conférence

Directeur général	Jacques Diouf	B-406	53433 / 53434
Directrice générale adjointe (Connaissances)	Ann M. Tutwiler	B-409	53117
Directeur général adjoint (Opérations)	Changchui He	B-422	54000
Directeur de Cabinet	Hervé Lejeune	B-462	53096 / 53669
Secrétaire général de la Conférence	Ali Mekouar	A-139	55612
Secrétaire générale adjointe de la Conférence	Marcela Villarreal	B-565	52346
